

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



SALLFORT INVESTMENT MANAGERS – EUROPEAN EQUITIES UCITS FUND

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0013218062 (Part C EUR)

Objectifs et politique d'investissement

OPCVM de classification « actions des pays de l'Union Européenne », le FCP a pour objectif de gestion d'obtenir sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence, l'indice Stoxx 600® DR (C), en étant investi et exposé en permanence à hauteur de 60% minimum de son actif en actions cotées dans un ou plusieurs pays de l'Union Européenne (UE). La philosophie d'investissement se base sur une approche « Value », c'est-à-dire l'investissement dans des titres dont la valeur intrinsèque, basée sur une application de filtres exclusifs et propriétaires au gérant délégué de la gestion financière, est considérée comme supérieure à la valeur de marché. Cette approche Value repose sur une analyse quantitative des titres et une stricte discipline de gestion notamment dans le contrôle des risques. Sur la base de critères fondamentaux, de recherches économiques (analyse macroéconomique des tendances de marché et des niveaux de volatilité) et d'une analyse technique, différents scénarios sont envisagés et testés. Un comité d'investissement détermine par la suite la composition du fonds au minimum sur une base mensuelle. Celle-ci est complétée par une couverture discrétionnaire du risque actions, reposant sur une analyse quantitative et qualitative de chaque titre quand cela est jugé nécessaire.

- L'analyse quantitative, effectuée sur la base de ratios de rentabilité, de liquidité et de rentabilité (génération de cash-flow, chiffres d'affaires et marges opérationnelles, levier, ...), permet de sélectionner les titres « Value ».

- L'analyse qualitative, basée sur une analyse fondamentale et technique de chaque titre, détermine la composante tactique et complète ainsi la construction du portefeuille.

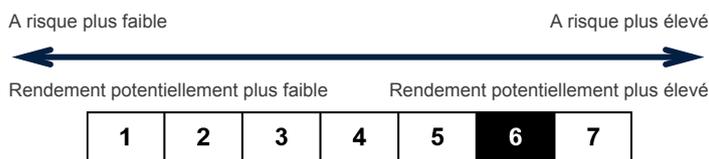
L'approche d'investissement est basée sur la combinaison d'un processus discipliné découlant de la sélection de titres et d'un contrôle des risques rigoureux. La gestion « Value » mise en œuvre reflète les convictions de l'équipe de gestion du délégué de la gestion financière, parfaitement autonome dans la sélection des sous-jacents du portefeuille. Les décisions de pondération par titre reposent sur le principe d'équi-pondération, exception faite d'importantes fluctuations de marché ou de convictions spécifiques de l'équipe de gestion, qui pourraient entraîner une variation des poids. Les poids des titres en portefeuille sont revus et

potentiellement rebalancés au minimum mensuellement. Le FCP est investi et exposé en permanence à hauteur de 60% minimum dans des actions de toutes tailles de capitalisation boursière cotées dans un ou plusieurs pays de l'UE, et entre 0% et 40% dans des instruments monétaires et obligataires de l'UE, en cas d'anticipation par le gérant de conditions défavorables des marchés actions (instruments monétaires de l'UE, obligations d'Etat de l'UE et/ou ETF monétaires de l'UE cotés dans un ou plusieurs pays de l'UE). Les instruments monétaires et obligataires de l'UE seront notés Investment Grade par les 3 principales agences de notation ou selon l'analyse de la société de gestion. Le portefeuille du FCP pourra être investi à hauteur de 10% maximum en actions cotées en dehors de l'UE et à hauteur de 10% maximum en liquidités. L'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré, dans le cadre du pilotage de son exposition au marché actions. Pour ce faire, il peut couvrir son portefeuille et/ou l'exposer aux devises, aux actions ou indices actions. L'exposition consolidée du portefeuille au marché actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, sera comprise entre 60% minimum et 110% maximum. L'exposition consolidée du portefeuille au marché des taux de l'UE, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 2. L'exposition au risque de change pour des devises autres que l'euro est de 100% de l'actif net du FCP, étant précisé que l'exposition du FCP aux devises autres que celles de l'UE est accessoire (10% maximum). L'exposition aux actions des pays hors OCDE est limitée à 10% maximum de l'actif du FCP, et l'exposition aux petites capitalisations à 20% maximum de l'actif du FCP.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : Chaque jour à 12h00 auprès de CACEIS BANK. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions émises dans un ou plusieurs pays de l'Union Européenne.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

- La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

- Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	1,35%
--------------------------------------	-------

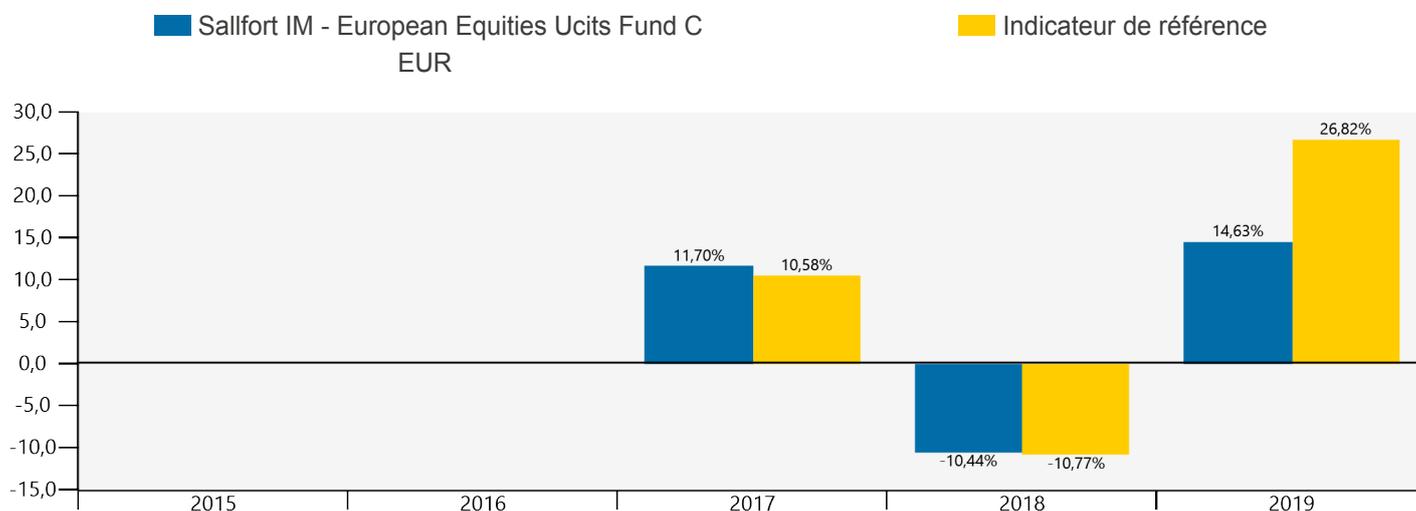
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2016.

La Part a été créée le 23/12/2016.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Caceis Bank France.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.am.eu.rothschildandco.com

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : www.am.eu.rothschildandco.com

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.am.eu.rothschildandco.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.